

## **COMMISSION COHESION SOCIALE**

**Compte-rendu de la réunion du mardi 14 juin 2016 à 17h30  
Dans la salle Lafayette de l'Hôtel de Ville**

### **ORDRE DU JOUR**

1. Signature d'une convention territoriale globale de services aux familles avec le CCAS et la CAF
2. Adoption du Projet Social de Territoire
3. Dispositif GRL
4. Dispositif Habiter Mieux
5. Rattachement de Metz Habitat Territoire à Metz Métropole
6. Politique de la Ville – Contrat de Ville 1<sup>ère</sup> programmation
7. Mission d'appui à l'élaboration d'une stratégie de peuplement à l'échelle de l'agglomération messine

---

### **Etaient présents, sous la présidence de : Madame Selima SAADI, Présidente**

- Madame Nadia SEGHIR, Conseillère Municipale Délégué, Membre suppléant
- Madame Françoise FERRARO, Adjointe de Quartier
- Monsieur Emmanuel BERTIN, Directeur du Pôle PVCTI
- Madame Nadine KRIEGEL, Pôle PVCTI
- Monsieur Alexis LAMBERT, Directeur-Adjoint du Pôle PVCTI
- Monsieur Yann LE BOLLOCH, Directeur Général Adjoint

### **Etaient excusé(e)s/absent(e)s :**

- Madame Danielle BORI, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Madame Marie-Anne ISLER-BEGUIN, Conseillère Municipale, Membre suppléant
- Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire
  
- Madame Patricia SALLUSTI, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Monsieur Raphaël PITTI, Conseiller Municipal Délégué, Membre titulaire
- Madame Agnès MIGAUD, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Madame Catherine MOREL, Conseillère Municipale déléguée, Membre titulaire
- Madame Françoise GROLET, Conseillère Municipale, Membre titulaire

- Monsieur Yves WENDLING, Conseiller Municipal, Membre titulaire
- Madame Anne HOMMEL, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
- Monsieur Patrice NZIHOU, Adjoint chargé de Quartiers, Membre suppléant
- Monsieur Jean-Michel TOULOUZE, Adjoint au Maire, Membre suppléant
- Monsieur Thierry GOURLOT, Conseiller Municipal, Membre suppléant
- Madame Nathalie COLIN-OESTERLE, Conseillère Municipale, Membre suppléant

Madame Selima SAADI, ouvre la séance à 17H30 en excusant les membres ne pouvant être présents.

### **1er et 2<sup>ème</sup> Points – Signature d'une convention territoriale globale de services aux familles avec le CCAS et la CAF – Adoption du Projet Social de Territoire**

Il s'agit de rassembler dans un document commun, une vision partagée du territoire après avoir établi un diagnostic, déterminer des axes stratégiques d'intervention (Petite enfance, parentalité, enfance, jeunesse, animation de proximité, précarité, accès aux droits). Un plan d'actions a été établi pour 2016-2020. Mise en place d'une équipe projet avec copilotage pour chaque action qui sera évaluée annuellement.

Le Projet Social de Territoire répond à une volonté politique. Peu de territoires se sont engagés sur ce domaine. C'est une intention mutuelle des différents signataires.

Les membres de la Commission Cohésion Sociale regrettent la non-participation politique du Conseil Départemental à ce sujet.

*Avis favorable de la Commission à l'unanimité  
Proposition de rapporteur : Danièle BORI*

### **3ème Point – Dispositif GRL**

Pour cette séance, 10 dossiers sont concernés pour une somme de 2 103,62 €. Il est indiqué que ce dispositif est arrivé à son terme. Pour mémoire, ses critères d'éligibilité concernaient les ménages jeunes de moins de 30 ans ou des familles entrant dans un logement vacant depuis plus d'un an, et dès 2013, depuis plus de 6 mois. Un nouveau décret devrait être publié en 2016.

*Avis favorable de la Commission à l'unanimité  
Proposition de rapporteur : Nadia SEGHIR*

### **4<sup>ème</sup> Point – Dispositif Habiter Mieux**

Depuis novembre 2011, la Ville de Metz s'est engagée dans le programme « Habiter Mieux » qui vise à aider les ménages messins à réaliser des travaux permettant un gain énergétique d'au-moins 25% de leur logement. 22 dossiers sont présentés à cette séance pour un montant

total de 11 000 €.

Il est rappelé que dans le cadre de ce programme, l'Etat attribue une aide financière de 3 500 € à laquelle s'ajoute une prime supplémentaire de 1 000 € de Metz Métropole et Metz (500 € chacune). Ce dispositif arrive à son terme avec des réflexions en cours sur les suites qui y seraient réservées.

*Avis favorable de la Commission à l'unanimité  
Proposition de rapporteur : Nadia SEGHIR*

### **5<sup>ème</sup> Point – Rattachement de Metz Habitat Territoire à la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole**

La loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) modifie les articles L.421-6 et L.421-6-1 du Code de la Construction et de l'Habitation et impose le rattachement des OPH rattachés à une commune membre d'un EPCI compétent en matière d'habitat à cet EPCI, à échéance du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Metz Habitat Territoire assure la location de 13 481 unités de location sur 25 communes d'implantation dont 12 546 sur Metz. Plus de 30 000 personnes logent dans son parc. L'Office compte 198 collaborateurs.

Le rattachement de Metz Habitat Territoire à l'agglomération de Metz Métropole permettra de se conformer aux dispositions légales en vigueur, mais également d'enclencher une nouvelle étape dans la mise en œuvre de la politique du logement à l'échelle intercommunale.

A terme, Metz Métropole désignera les membres du Conseil d'Administration de Metz Habitat Territoire. Au vu du poids des logements situés sur le territoire messin dans la totalité du parc de MHT, le Conseil Municipal est appelé à émettre le vœu d'un maintien des équilibres de la gouvernance actuelle en sollicitant de Metz Métropole, une augmentation du nombre d'administrateurs.

*Avis favorable de la Commission à l'unanimité  
Proposition de rapporteur : Monsieur le Maire*

### **6<sup>ème</sup> Point – Contrat de Ville – 2<sup>ème</sup> programmation**

Il s'agit de compléter l'attribution de subvention à 36 projets retenus lors de cette 2<sup>ème</sup> programmation. Pour rappel, 70 projets avaient été subventionnés à hauteur totale de 746 637 € lors de la séance du 31 mars dernier.

Cette nouvelle programmation met en évidence un net renforcement des actions en faveur de l'emploi et du développement économique.

L'ensemble des projets a été étudié lors de réunions de comités techniques, rassemblant les divers partenaires (Metz Métropole, Villes de Metz et Woippy, Conseil Régional, Conseil Départemental...).

*Avis favorable de la Commission à l'unanimité  
Proposition de rapporteur : Selima SAADI*

**7<sup>ème</sup> Point – Réalisation d'une mission d'appui à l'élaboration d'une stratégie de peuplement à l'échelle de l'agglomération : groupement de commande avec Metz Métropole**

En 2015, la Ville de Metz a engagé des premiers éléments de diagnostic sur le peuplement au sein de Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV). Ces éléments ont permis de caractériser l'occupation du parc social sur ces quartiers et d'identifier les premiers enjeux de peuplement dans certains QPV messins.

Il est désormais nécessaire de les approfondir, comme convenu avec l'Agence Nationale pour la Rénovation urbaine dans le cadre de l'avenant de sortie de convention du Programme de Rénovation Urbaine de Borny.

Parallèlement, ce premier travail doit également s'approfondir de la connaissance sur l'occupation du parc social, de ses dynamiques et de l'organisation du système d'attribution à l'échelle de l'ensemble des communes de Metz Métropole pour envisager une stratégie globale de peuplement, comme demandé par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, dans le cadre de la préparation du protocole de préfiguration de la convention de Renouvellement Urbain d'agglomération.

Il est donc nécessaire de convenir, par le biais d'une convention, de se grouper, pour le pilotage et le financement d'une mission d'appui à l'élaboration d'une stratégie de peuplement à l'échelle du territoire de Metz Métropole et des QPV messins.

Monsieur Jacques TRON est désigné comme membre titulaire de la future Commission d'Appel d'Offre, Monsieur Jean-Michel TOULOUZE désigné comme membre suppléant.

*Avis favorable de la Commission à l'unanimité  
Proposition de rapporteur : Selima SAADI*

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente de la Commission lève la séance à 18 heures 30.